

## EDUCATION / JEUNESSE COVID-19 : LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR ÉVITER LA FERMETURE DES COLLÈGES



*Un agent du Département désinfectant le mobilier du collège Alfred Sisley à Moret-Loing-et-Orvanne (juin 2020)*

Face à l'évolution de la crise sanitaire et à l'explosion du nombre d'absences de ces agents, le Département déploie des moyens considérables et inédits pour éviter la fermeture des établissements scolaires et assurer la continuité des services, tout en protégeant le personnel et les élèves.

 Créé le: 12/01/2022

## CHIFFRES-CLÉS

**1 500**

**agents**

en charge de l'accueil, de la restauration et de l'entretien employés par le Département de Seine-et-Marne

**128**

**collèges publics**

**5,5 M€**

**mobilisés en 2021**

par le Département pour assurer le remplacement des agents dans les collèges, soit un montant multiplié par quatre depuis 2019

**84 500**

**collégiens seine-et-marnais**

## Des solutions de remplacement

Dans les 128 collèges publics du territoire, le Département emploie près de 1 500 agents en charge de l'accueil, de la restauration et de l'entretien. Des missions essentielles au fonctionnement des établissements.

Sur les quatre premiers jours de la rentrée scolaire, du 3 au 6 janvier 2022, pas moins de 365 agents techniques des collèges ont été comptabilisés comme absents, soit près d'un agent sur quatre, dans la quasi-totalité des collèges. Ces absences relèvent pour l'essentiel de la situation épidémique.

Afin de remédier à l'impact de la crise sanitaire sur l'absentéisme de ces agents et de garantir la continuité de leurs missions, essentielle au fonctionnement des établissements, le Département déploie plusieurs dispositifs permettant d'activer avec une grande réactivité des solutions de remplacement. Ainsi, 325 des 365 agents absents du 3 au 6 janvier ont pu être remplacés, soit un taux d'absentéisme de 3 % au lieu de 24 %.



*Depuis le début de la crise sanitaire, la collectivité s'est mobilisée pour protéger l'ensemble des Seine-et-Marnais mais aussi pour assurer la continuité du service public."*

*Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne*

## Des efforts considérables

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, avec une nouvelle montée en puissance engagée dès les premiers signes de la 5<sup>e</sup> vague épidémique en novembre 2021, différentes modalités de remplacement ont été mises en place progressivement.

Le Département a ainsi recours à :

- des brigades d'agents remplaçants,
- des agents contractuels en renfort et à l'intérim,
- des associations intermédiaires affectées sur des missions à courte durées.

Depuis 2021, le Département s'appuie également sur des prestataires externes pour faire face ponctuellement à des situations critiques, tant en matière d'entretien que de restauration.

Avec cette nouvelle vague épidémique, le Département a atteint un pic de remplacements, en déployant tous les dispositifs à disposition. Dans les faits, la collectivité arrive aujourd'hui au maximum de ses capacités de remplacement.

*« Une fois de plus, le Département agit. Depuis le début de la crise sanitaire, la collectivité s'est mobilisée pour protéger l'ensemble des Seine-et-Marnais mais aussi pour assurer la continuité du service public. Aujourd'hui, face à la reprise de l'épidémie, il nous paraît indispensable d'accentuer nos efforts humains et financiers pour permettre d'assurer le maintien des services dans tous les collèges et d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage possibles aux élèves malgré le contexte difficile. Les efforts déployés sont considérables tant d'un point de vue financier que de l'engagement de nos équipes », déclare Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.*



*Cette année, encore, les équipes du Département sont fortement mobilisées pour qu'aucun collège ne soit mis en difficulté par l'absence d'agents techniques."*

*Xavier Vanderbise, vice-président en charge des collèges*

## Eviter la fermeture des établissements scolaires

Depuis le début de la crise sanitaire, le Département s'efforce de remplacer à 100 % les équipes dans les collèges dès le premier jour d'absence afin d'éviter leur fermeture et d'assurer le bon déroulement de la vie scolaire. Grâce à l'ensemble de ces mesures et à l'effort considérable de la direction de l'éducation, une parfaite continuité a pu être assurée pour les agents de restauration et d'entretien des collèges, y compris depuis début janvier.

« La réussite éducative de tous les Seine-et-Marnais est un enjeu majeur pour notre collectivité. En complément de nos engagements forts pour la construction, l'entretien et la réhabilitation des collèges, nous poursuivons nos politiques volontaristes pour accompagner chaque collégien vers la réussite éducative et l'insertion professionnelle », ajoute Xavier Vanderbise, vice-président en charge des collèges.

---

**TÉLÉCHARGER**



Communiqué de presse - Collèges situation sanitaire (11/01/2022).pdf PDF - 635.8 Ko  
(/sites/default/files/media/downloads/communique-de-presse-colleges-situation-sanitaire.pdf)